

Présidence de M. Roland Rapaz, président

Membres absents excusés : Sylvianne Bergmann ; Susana Carreira ; Gérard Chappuis; Muriel Chenaux Mesniers ; Marie Deveaud ; Albert Graf ; Claude Grin ; Philippe Jacquat ; Olivier Martin ; Gilles Meystre ; Johan Pain ; Charles-Denis Perrin ; Solange Peters ; Janine Resplendino ; Rebecca Ruiz ; Esther Saugeon ; Graziella Schaller ; Sandrine Schlienger ; Elisabeth Wermelinger ; Anna Zuercher.

Membres absents non excusés : Jean Mpoy.

Membres présents	79
Membres absents excusés	20
Membre absent non excusé	1
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 45 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2009/3bis

**Politique communale en matière de drogue.
Réponse au postulat Françoise Longchamp et consorts
« Pour une réorganisation du dispositif lausannois de prise en charge
de la population toxicomane et marginalisée »
et réponse au postulat Stéphane Michel
« pour une prise en charge nocturne adéquate des personnes indigentes ».
Réponse à la pétition « Pas de bistrot social à César-Roux ».**

Rapporteur : M. Yves Ferrari (Les Verts)

**Discussion générale
(suite)**

M. Stéphane Michel (SOC).

**Discussion
particulière sur
conclusion N°1**

Mme Françoise Longchamp (LE) qui dépose un amendement ; M. Jean-Christophe Bourquin, directeur de Sécurité sociale & Environnement (SSE) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; Mme Françoise Longchamp (LE) ; M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; M. Yves Ferrari (Les Verts).

**Amendement
Longchamp –
conclusion N°1
Dépôt**

1. de prendre diverses mesures tendant à réduire les risques liés à la consommation de stupéfiants, proposer un processus d'autonomisation et d'insertion et réduire les risques liés aux « scènes » ; à cette fin d'allouer à la Municipalité un crédit spécial de fonctionnement de Fr. 186'600.–, montant à porter en augmentation des rubriques suivantes du budget 2011 de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement :
 - a. 6303.365 « Subventions à des institutions privées » : Fr. 185'500.–, soit
Fondation ABS (exploitation) : Fr. 90'500.– ;
Fondation ABS (remplacement des automates) : Fr. 30'000.– ;
Caritas : Fr. 25'000.– ;

Deuxième partie de la 19^{ème} séance du mardi 7 juin 2011

	<p>Sport'Ouverte : Fr. 25'000.– ; Fondation Le Relais : Fr. 15'000.– ; b. 4201.313 « Marchandises » – Remplacement des poubelles à seringues : Fr. 1100.–.</p>
<i>Vote sur amendement Longchamp</i>	Le Conseil, par 70 oui, et 4 abstentions, accepte l'amendement de Mme Longchamp sur la conclusion n°1.
<i>Vote sur conclusion N°1 amendée</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, une dizaine de non, et une demi-douzaine d'abstentions, approuve la conclusion n°1 telle qu'amendée, de prendre diverses mesures tendant à réduire les risques liés à la consommation de stupéfiants, proposer un processus d'autonomisation et d'insertion et réduire les risques liés aux « scènes » ; à cette fin d'allouer à la Municipalité un crédit spécial de fonctionnement de Fr. 186'600.–, montant à porter en augmentation des rubriques suivantes du budget 2011 de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement : a) 6303.365 « Subventions à des institutions privées » : Fr. 185'500.–, soit : Fondation ABS (exploitation) : Fr. 90'500.– ; Fondation ABS (remplacement des automates) : Fr. 30'000.– ; Caritas : Fr. 25'000.– ; Sport'Ouverte : Fr. 25'000.– ; Fondation Le Relais : Fr. 15'000.– ; b) 4201.313 « Marchandises » – Remplacement des poubelles à seringues : Fr. 1100.–
<i>Discussion particulière sur conclusion N°2</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote sur conclusion N°2</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, une dizaine de non, et 13 abstentions, approuve la conclusion n°2, de prendre acte de l'élaboration et de la mise en œuvre, par la Fondation Les Oliviers, la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme et la Division Abus de substances du CHUV, d'un projet de lieu d'accueil et d'aide aux « marginaux » usagers des places lausannoises ; d'agréer cette démarche.
<i>Discussion particulière sur conclusion N°3</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote sur conclusion N°3</i>	Le Conseil, par 51 oui, 18 non, et 7 abstentions, approuve la conclusion n°3, de prendre acte des mesures concernant la répression du trafic de stupéfiants ainsi que des mesures concernant la place de la Riponne.
<i>Discussion particulière sur conclusion N°4</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote sur conclusion N°4</i>	Le Conseil, par 50 oui, 21 non, et 5 abstentions, accepte la conclusion n°4, d'approuver la réponse au postulat Françoise Longchamp et consorts « Pour une réorganisation du dispositif lausannois de prise en charge de la population toxicomane et marginalisée ».

<i>Discussion particulière sur conclusion N°5</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote sur conclusion N°5</i>	Le Conseil, par une majorité de non, et 6 abstentions, accepte la conclusion n°5 de la commission, de refuser la réponse au postulat Stéphane Michel « pour une prise en charge nocturne adéquate des personnes indigentes ».
<i>Discussion particulière sur conclusion N°6</i>	M. Axel Marion (LE) ; M. Jean-Christophe Bourquin, directeur de Sécurité sociale & Environnement (SSE).
<i>Vote sur conclusion N°6</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, une vingtaine de non, et une demi-douzaine d'abstentions, accepte la conclusion n°6, d'approuver la réponse à la pétition « Pas de bistrot social à César-Roux ».
<i>Discussion particulière sur conclusion N°7</i>	Mme Françoise Longchamp (LE) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) <u>qui dépose un amendement</u> .
Amendement Dolivo – conclusion N°7 <i>Dépôt</i>	de demander à la Municipalité de promouvoir plus avant des actions de sensibilisation destinées à la population lausannoise dans son ensemble, <u>notamment</u> , par le biais d'affiches, d'exposition, de courrier.
<i>Vote sur amendement Dolivo à la conclusion N°7</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et une demi-douzaine d'abstentions, accepte l'amendement de M. Dolivo sur la conclusion n°7.
<i>Vote sur conclusion N°7 amendée</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, une demi-douzaine de non et une dizaine d'abstentions, accepte la conclusion n°7 telle qu'amendée de demander à la Municipalité de promouvoir plus avant des actions de sensibilisation destinées à la population lausannoise dans son ensemble, notamment, par le biais d'affiches, d'exposition, de courrier.
<i>Vote formel sur l'acceptation de l'ensemble du Rapport-préavis</i>	Le Conseil, par 50 oui, 15 non et 9 abstentions, approuve la conclusion de la commission, soit <u>décide</u> : <ol style="list-style-type: none"> 1. de prendre diverses mesures tendant à réduire les risques liés à la consommation de stupéfiants, proposer un processus d'autonomisation et d'insertion et réduire les risques liés aux « scènes » ; à cette fin d'allouer à la Municipalité un crédit spécial de fonctionnement de Fr. 186'600.–, montant à porter en augmentation des rubriques suivantes du budget 2011 de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement : <ol style="list-style-type: none"> a. 6303.365 « Subventions à des institutions privées » : Fr. 185'500.–, soit <ul style="list-style-type: none"> Fondation ABS (exploitation) : Fr. 90'500.– ; Fondation ABS (remplacement des automates) : Fr. 30'000.– ; Caritas : Fr. 25'000.– ; Sport'Ouverte : Fr. 25'000.– ; Fondation Le Relais : Fr. 15'000.– ;

b. 4201.313 « Marchandises » – Remplacement des poubelles à seringues :
Fr. 1100.–.

2. de prendre acte de l'élaboration et de la mise en œuvre, par la Fondation Les Oliviers, la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme et la Division Abus de substances du CHUV, d'un projet de lieu d'accueil et d'aide aux « marginaux » usagers des places lausannoises ; d'agréer cette démarche ;
3. de prendre acte des mesures concernant la répression du trafic de stupéfiants ainsi que des mesures concernant la place de la Riponne ;
4. d'approuver la réponse au postulat Françoise Longchamp et consorts « Pour une réorganisation du dispositif lausannois de prise en charge de la population toxicomane et marginalisée » ;
5. de refuser la réponse au postulat Stéphane Michel « pour une prise en charge nocturne adéquate des personnes indigentes » ;
6. d'approuver la réponse à la pétition « Pas de bistrot social à César-Roux » ;
7. de demander à la Municipalité de promouvoir plus avant des actions de sensibilisation destinées à la population lausannoise dans son ensemble, notamment, par le biais d'affiches, d'exposition, de courrier.

Rapport s/Postulat

de M^{me} Nicole Graber (Les Verts)
«Pour la généralisation des toitures plates végétalisées à Lausanne.»

Rapporteur : M. Benoît Biéler (Les Verts)

Discussion

Mme Nicole Graber (Les Verts) ; M. Francisco Ruiz (SOC) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Laurent Guidetti (SOC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Bertrand Picard (LE) ; M. Laurent Guidetti (SOC) ; Mme Nicole Graber (Les Verts) ; M. Cédric Fracheboud (UDC).

Vote

Le Conseil, par 40 oui, 21 non et 7 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2010/62

Valorisation des produits du terroir. Réponses aux postulats de M^{me} Françoise Longchamp et consorts et de M. Pierre-Antoine Hildbrand.

Rapporteur : M. Giampiero Trezzini (Les Verts)

Discussion

Mme Françoise Longchamp (LE) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; Mme Silvia Zamora, directrice de Culture, Logement & Patrimoine (CLP) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; M. Philippe Mivelaz (SOC) ; Mme Françoise Longchamp (LE) ; Mme Silvia Zamora, directrice de CLP.

Deuxième partie de la 19^{ème} séance du mardi 7 juin 2011

<i>Vote sur conclusion n°1</i>	Le Conseil, par 35 oui, 14 non et quelques abstentions, approuve la conclusion n°1 de la commission, d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M ^{me} Françoise Longchamp – Comment mieux faire connaître les produits du terroir des domaines communaux.
<i>Vote sur conclusion n°2</i>	Le Conseil, par 38 oui, 8 non et 11 abstentions, approuve la conclusion n°2 de la commission, d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand – Sauvez Lavaux en buvant du Lavaux. Le Conseil, approuvant les conclusions susmentionnées, <u>décide</u> : <ol style="list-style-type: none">1. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M^{me} Françoise Longchamp – Comment mieux faire connaître les produits du terroir des domaines communaux ;2. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand – Sauvez Lavaux en buvant du Lavaux.
Interpellation urgente <i>Développement</i>	de Mme Marlène Bérard (LE) et consorts : «Service des pompes funèbres : que se passe-t-il ? »
<i>Discussion</i>	M. Marc Vuilleumier, Directeur de Sécurité publique & Sports (SPS), répondra à la prochaine séance.
Interpellation	de M. David Payot (AGT) et consorts : «Besoins en matière d'hébergement d'urgence de nuit : quelques éclaircissements. »
<i>Discussion</i>	M. David Payot (AGT) ; M. Jean-Christophe Bourquin, directeur de Sécurité sociale & Environnement. Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Interpellation	de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : « Pour être efficiente, la police doit être respectée. »
<i>Discussion</i>	M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sécurité publique & Sports (SPS) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de SPS ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC). Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation

de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : « Dans notre démocratie, la liberté politique des uns ne s'arrête-t-elle pas simplement là où commence celle des autres ? Application équitable de la liberté d'expression et de réunion à Lausanne ! »

Discussion

M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Bertrand Picard (LE) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sécurité publique & Sports (SPS) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation

de M^{me} Thérèse de Meuron (LE) : « Une nouvelle vengeance de Manon des Sources ?... »

Discussion

Mme Thérèse de Meuron (LE) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; Mme Thérèse de Meuron (LE) qui dépose une résolution.

Résolution
Dépôt

« Vu l'intérêt public de la Source de la Ferme du Désert qui alimente deux fontaines et un étang de valeur écologique, le Conseil communal souhaite que la Municipalité fasse établir, en collaboration avec les gens de la Ferme, un devis pour les travaux à entreprendre aux fins de redonner vie à cette source.»

Discussion sur la résolution

La parole n'est pas demandée.

Vote sur la résolution

Le Conseil, par une majorité de oui, et 6 abstentions, **accepte** la résolution déposée par Mme Thérèse de Meuron.

Le président

rend hommage à M. Jean-Christophe Bourquin, directeur de Sécurité sociale & Environnement, qui siège pour la dernière fois en séance du Conseil.

M. Jean-Christophe Bourquin dit quelques mots pour prendre congé du Conseil.

Clôture

La séance est levée à 22 h 50.

Le président :

Le secrétaire *ad interim* :

.....

.....